

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1261

présenté par

M. Vercamer, M. Zumkeller, M. Lagarde, M. Ledoux, M. Leroy, M. Naegelen, Mme Sage et
Mme Sanquer

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.